

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHARTON Laurent, CLAVIER Hervé, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick et THIÉBAUT Pierre.

ABSENTS : CHAPELOTTE Séverine, ECOIFFIER Ludovic et GAUDILLIER Stéphane.

ABSENTS EXCUSÉS : CLAVIER Dominique (pouvoir à Laurent CHARTON), GODARD Christine (pouvoir à Laurence PEGUILLET) et VAUCHEY Colette (pouvoir à Hervé CLAVIER).

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- Proposer que la somme de 4 500 € de la TVA récupérée soit versée sur la ligne budgétaire du Lotissement les Saules au compte 605 ; nécessaire pour pallier les différentes factures liées à ce budget.
- Valider l'organisation de la foire déclinée ci-dessous :
 - La permanence PC Foire organisation est tenue durant toute la durée de la foire rue de l'église par Laurence PEGUILLET.
 - La permanence PC Foire à la salle polyvalente tenue par les élus se déroulera comme suit le samedi et le dimanche :
 - De 8h00 à 10 h00 : Damien BRUGGER et Hervé CLAVIER
 - De 10h00 à 12h00 : Patrick PEGUILLET et Colette VAUCHEY
 - De 12h00 à 14h00 : Christine GODARD et Christine GODARD
 - De 14h00 à 16h00 : Dominique CLAVIER, Hervé CLAVIER et Sylvain BAILLY
 - De 16h00 à 18h00 : Séverine CHAPELOTTE et Daniel BEDIOT.
 - La surveillance des péages se fera :

○ De 9h00 à 11h00 ○ De 11h00 à 13h00 ○ De 13h00 à 17h00	}	par l'ensemble des élus durant les 2 jours
---	---	--
- Valider l'avenant de l'arrêté instituant la régie foire d'automne.
- Reconduire le tarif spécial pour la cantine durant l'année scolaire 2025/2026 pour les enfants ayant un renouvellement de PAI.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 21h40.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT